



En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

BTS COMPTABILITE GESTION

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ REQUIS :

- Etre titulaire d'un Bac général, technologique ou professionnel.
- Etre âgé de moins de 30 ans dans le cas d'un contrat d'apprentissage.

OBJECTIFS :

- Organiser et effectuer la gestion des obligations comptables, fiscales et sociales.
- Contribuer à l'élaboration des prévisions et à la préparation des décisions.
- Participer à la communication des informations de gestion.
- Intervenir dans la conception, l'exploitation et l'évolution du système d'information et de gestion de l'entreprise.
- Anticiper les évolutions technologiques liées à la numérisation de la profession : gestion en cloud, appui technique et conseil.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

- Entretien individuel afin de vérifier la motivation du candidat et la cohérence du projet.
- Inscription sur Parcoursup.
- Adhésion à l'association (150€ / an).

TARIF :

- Formation gratuite pour le candidat en contrat d'apprentissage.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

- Infrastructure connectée, innovante, modulable et ergonomie adaptée aux personnes handicapées.
- Prise en compte des besoins particuliers.

Indicateurs 2025 :

- Taux de réussite : 94.12% (16 admis/17)
- Taux de satisfaction des apprenants : 96.30%
- Taux de recommandation des entreprises : 80%

- Taux d'insertion générale (dont poursuite d'études) : 61.11%
- Taux d'insertion dans la filière : 61.11%
- Taux de rupture : 16.67%

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

CAMPUS DU BEAUJOLAIS

MFR du Campus du Beaujolais

92 rue Henri Depagneux, 69400 LIMAS

04 69 37 21 90 / campus.martelet@mfr.asso.fr

www.campus-du-beaujolais.fr



MÉTHODES MOBILISÉES :

- Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR reposant sur le vécu en milieu socio-professionnel.
- Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Épreuves terminales.
- Impossibilité de valider par blocs de compétences.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

- Licences professionnelles : Gestion de paies, Contrôle de gestion, Entrepreneurat.
- Diplôme de comptabilité et de Gestion (DCG).
- Emploi : Comptable (clients - fournisseurs), Gestionnaire de stocks, Contrôleur de gestion.

DURÉE :

- Formation sur 2 ans de septembre à juin (1365 h).
- Rythme de 2 à 3 jours en formation suivis de 2 à 3 jours en entreprise (700 h de cours en 1ère année, 665 h de cours en 2ème année).

Contenu de la formation :

450 h en enseignement général et 915 h en enseignement professionnel

1. Un enseignement général :

- Culture générale et expression (Certificat Voltaire).
- Anglais.
- Culture économique, juridique et managériale.
- Mathématiques.

2. Un enseignement professionnel (décliné en processus) :

- P1 : Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales.
- P2 : Contrôle et production de l'information financière.
- P3 : Gestion des obligations fiscales.
- P4 : Gestion des relations sociales.
- P5 : Analyse et prévision de l'activité.
- P6 : Analyse de la situation financière.
- P7 : Fiabilisation de l'information et du système d'information comptable.

Arrêté du 29 avril 2019 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2014 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur «comptabilité et gestion» (JORF n°0144 du 23 juin 2019) - Diplôme de niveau 5 - RNCP 39159 - Valable jusqu'au 31-08-2029 - Certifié par le MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE - Mise à jour de la plaquette : Septembre 2025